

TRAITÉ
DE
LEGISLATION.

TOME III.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SÈNE, N. 14.

TRAITÉ
DE
LÉGISLATION,
OU
EXPOSITION
DES LOIS GÉNÉRALES

SUIVANT LESQUELLES LES PEUPLES PROSPÈRENT, DÉPÉRISSENT,
OU RESTENT STATIONNAIRES.

PAR CHARLES COMTE,

AVOCAT A LA COUR ROYALE DE PARIS,
PROFESSEUR HONORAIRE DE DROIT A L'ACADÉMIE DE LAUSANNE,
AUTEUR DU CENSEUR EUROPÉEN.

E pur si muove!

TOME TROISIÈME.

PARIS,

A. SAUTELET ET C^{te}, LIBRAIRES,
PLACE DE LA BOURSE.

~~~~~  
M DCCC XXVII.

# TRAITÉ DE LÉGISLATION.

---

## SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

---

### CHAPITRE XXVIII.

Des rapports observés entre les moyens d'existence et l'état social des peuples d'espèce mongole, de l'Orient et du centre de l'Asie. — Parallèle entre les mœurs des peuples de cette espèce qui vivent sous un climat froid, et les mœurs de ceux qui vivent sous un climat tempéré ou sous un climat chaud.

L'ASIE renferme des nations des trois principales divisions qu'on a faites du genre humain : elle renferme des peuples d'espèce mongole, des peuples d'espèce caucasienne, et des peuples d'espèce malaie. Les peuples de ces trois espèces se sont quelquefois mélangés entre eux sur divers points ; cependant, le continent asiatique est resté divisé de manière que chaque espèce en a toujours exclusivement occupé une fraction plus ou moins considérable.

Dans la partie la plus occidentale, la masse de la population se compose d'individus classés sous le nom d'espèce caucasienne. A l'extrémité australe et dans les îles qui en sont voisines, on trouve des peuples classés sous le nom d'espèce malaie. Dans les autres parties, la masse de la population appartient presque tout entière à l'espèce mongole, ou à des variétés de cette espèce. C'est uniquement des mœurs de celle-ci que nous avons à nous occuper dans ce moment (1).

En examinant quels sont les parties de l'Asie sur lesquelles les facultés physiques et intellectuelles des nations d'espèce mongole sont le plus développées, nous avons trouvé les peuples les plus faibles, les moins intelligens et les moins nombreux, sous les climats les plus froids de ce vaste continent; et nous avons observé qu'à mesure qu'on approchait de la ligne équinoxiale, les hommes de cette espèce étaient plus grands, plus forts, plus intelligens, ou plus industrieux. Il s'agit de savoir maintenant si la même gradation que nous avons observée relativement au développement physique et au développement intellectuel, existe relativement au développement moral; si, en partant des climats les plus froids et en nous approchant de l'équateur, nous trou-

(1) Il est bien évident que je ne m'occupe ici que des grandes masses : je n'ai nul besoin, pour l'objet que je me propose, ni de m'occuper des exceptions, ni de discuter l'origine de ces diverses populations.

verons que les passions bienveillantes se développent, et que les passions contraires s'affaiblissent ou s'éteignent ; s'il existe chez les peuples des climats chauds, moins d'activité, d'énergie ou de courage que chez les peuples des climats froids.

Les peuples qui habitent à l'extrémité septentrionale de l'Amérique, ceux des îles Aléutiennes placées entre le nord de l'Amérique et de l'Asie, et ceux qui habitent au nord-est de ce dernier continent, appartiennent tous à la même espèce d'hommes. J'ai fait connaître les mœurs grossières et barbares des premiers, en parlant des peuples de l'Amérique septentrionale (1). On va voir que les mœurs des peuplades du nord-est de l'Asie et des îles qui semblent lier ce continent à celui d'Amérique, ne sont ni plus douces ni plus pures (2).

Les habitans du Kamtschatka et ceux des îles Aléutiennes ne se sont jamais élevés au-dessus de l'état de peuples chasseurs et pêcheurs. La terre, les rivières et la mer ont donc toujours été parmi eux des propriétés communes. Il n'a pu exister d'autres propriétés privées que leurs habitations,

(1) Liv. III, ch. XIV.

(2) Depuis près d'un siècle que les Russes se sont emparés de ces contrées, les indigènes ont été presque entièrement détruits : leurs gouvernemens, leurs mœurs, leur religion ont été presque complètement effacés. Le petit nombre d'individus qui existent encore dans les îles Aléutiennes ou dans la presqu'île du Kamtschatka ne sont plus en quelque sorte que des instrumens de chasse, dont les Russes se servent pour se procurer des fourrures.

leurs instrumens de chasse ou de pêche, et leurs provisions. Ils n'ont donc presque pas eu besoin de gouvernement; en temps de paix et en temps de guerre, il leur a suffi d'un chef pour les diriger dans leurs expéditions. Leurs principales relations ont dû être, par conséquent, des relations d'individu à individu, ou de horde à horde.

A l'arrivée des Russes dans ce pays, les femmes étaient traitées en esclaves. Un homme en avait quelquefois cinq ou six, et comme il ne pouvait maintenir l'ordre parmi elles au moyen de ses eunuques, il faisait habiter chacune d'elles dans une jourte séparée. Les femmes étant considérées comme la propriété de celui qui les possédait, un mari qui recevait une visite, n'avait rien de plus pressé que d'offrir une des siennes à son hôte; s'il n'en avait qu'une, il lui offrait sa fille. Les femmes étaient échangées, louées, vendues au gré de leur possesseur; en temps de disette, un mari donnait la sienne pour une vessie remplie de graisse, et il croyait faire un excellent marché. Il n'est pas besoin de dire les maux auxquels les femmes étaient assujetties: on peut en avoir une idée, par ce qu'on a vu chez des peuples placés dans des circonstances semblables. Le mépris pour les femmes entraînait les hommes dans un vice qu'on a cru long-temps particulier aux peuples des climats chauds: ce vice était si commun et inspirait si peu de honte, que plusieurs individus avaient un amant déguisé en femme.

Les rapports qui existaient entre les parens et les enfans, étaient analogues à ceux qui existaient entre les deux sexes. Un père traitait ses enfans comme il traitait ses femmes : il les prêtait, les louait ou les vendait ; et pour en céder la propriété il se contentait quelquefois de choses de la plus petite valeur. De leur côté, les enfans, lorsqu'ils étaient arrivés à un certain âge, n'avaient aucun respect pour les vieillards, et les traitaient comme ils avaient eux-mêmes été traités dans leur bas âge. Ces peuples n'avaient aucune idée de propriété ni de pudeur.

Dans leurs relations d'individu à individu, les insulaires étaient sans cesse en querelle, et ils commettaient le meurtre sans remords. Dans leurs relations de horde à horde, ils étaient toujours en guerre les uns contre les autres : les femmes étaient le butin qu'ils se proposaient dans leurs expéditions. A l'égard des étrangers qui les visitaient, ils étaient grossiers et inhospitaliers (1).

Ces mœurs ont probablement été modifiées par le séjour et par la domination des Russes : il est difficile de croire cependant qu'elles aient beaucoup gagné, lorsqu'on voit que la population, loin d'augmenter depuis qu'ils sont établis au milieu d'elle, a beaucoup diminué. On aurait d'ailleurs quelque peine à déterminer quel est le genre de vertu qui a pu naître de la servitude. Ces

(1) Coxe, *Nouvelles découvertes des Russes*, ch. x, xi, xiii et xv.

peuples paraissent, au reste, avoir été facilement subjugués : au jugement des Russes, il n'y a nulle part des hommes plus dociles et plus disposés à se soumettre au joug, que les habitans du Kamtschatka. On ne peut cependant attribuer leurs faiblesses ou leurs vices à la chaleur du climat, puisque l'hiver dure chez eux neuf ou dix mois, et que, pendant la plus grande partie de cette saison, le pays se couvre de neuf ou dix pieds de neige.

Les îles Kurilles, qui unissent en quelque sorte le Kamtschatka aux îles du Japon, et qui appartiennent évidemment à la même chaîne de montagnes, sont situées sous une latitude moins froide que les îles Aléutiennes. Les peuples qui les habitent sont étrangers cependant à la vie agricole : la chasse et la pêche leur fournissent leurs principaux moyens d'existence. Ces peuples, si on les juge par ceux de l'île Saghalien, avec lesquels ils ont plusieurs rapports, paraissent avoir des mœurs beaucoup moins barbares que ceux des îles plus rapprochées du nord ; mais ils ne sont pas assez connus pour qu'il soit possible de décrire leur état social.

Les îles du Japon, qui embrassent environ quinze degrés de latitude, ont un climat très-variable pendant tout le cours de l'année. Les hivers y sont froids ; la neige reste plusieurs jours sur la terre, même dans la partie méridionale. Les chaleurs de l'été y sont souvent modérées par

les vents qui soufflent de la mer. Cependant, les peuples de ces îles ont été cités comme des exemples de l'influence corruptrice qu'exerce la chaleur du climat sur le caractère moral des nations. Montesquieu parle des mœurs atroces des Japonais, comme si en effet ce peuple était le plus corrompu et le plus féroce de la terre ; mais, outre qu'il se trompe quant à la température du climat, les autorités sur lesquelles il se fonde, méritent en général assez peu de confiance. Des missionnaires qui, après avoir été accueillis, honorés, respectés par une nation qui ne les avait pas appelés, tentent de la livrer à une puissance étrangère et se font bannir comme conspirateurs, peuvent être suspects de quelque partialité quand ils parlent d'elle.

Depuis qu'une conspiration formée par les Portugais dans ces îles, en 1737, en a fait exclure tous les Européens, à l'exception des Hollandais, les navigateurs ont eu peu de relations avec les habitants ; cependant, il est aisé de se convaincre, par le peu qu'ils en rapportent et surtout par le voyage de Thumberg, qui a pénétré dans le pays avec les Hollandais, que le caractère moral des Japonais est, sous beaucoup de rapports, supérieur au caractère moral des insulaires plus élevés vers le nord.

Les Japonais ont fait des progrès très-grands dans tous les arts. La terre, divisée en propriétés privées, est chez eux bien cultivée ; ils ont donc

un gouvernement plus ou moins compliqué. Suivant les voyageurs, ce gouvernement est théocratique et absolu. Thumberg assure cependant que le prince se conduit avec beaucoup de circonspection, selon les lois du pays et le conseil des grands. Il dit que les fonctions des administrateurs ne durent que cinq ans; qu'au bout de ce terme, ils rentrent dans la vie privée, et sont obligés de rendre compte de leur gestion; enfin, que chacun peut aisément obtenir justice des torts qu'il a éprouvés (1). Rien ne démontre que ces agens de l'autorité se laissent aisément corrompre, et l'impossibilité dans laquelle ont été les Russes de rien faire accepter à un officier du gouvernement japonais, même à l'extrémité de l'empire, fait présumer le contraire (2). Enfin, il est sans exemple, que les Japonais aient tenté de faire des conquêtes, et ils ont toujours repoussé les atteintes qu'on a voulu porter à leur indépendance; caractères de modération et de courage dont peu de nations puissent se vanter (3).

Les Japonais n'ayant jamais été ni conquérans, ni conquis, ne connaissent ni l'esclavage domestique, ni l'esclavage de la glèbe, et le trafic des esclaves leur fait horreur. Chez eux, chacun exerce le métier qu'il lui plaît de choisir, et s'établit dans tel lieu de l'empire que bon lui

(1) Thumberg, ch. xiii.

(2) Krusenstern, Voyage autour du Monde.

(3) Thumberg, *ibid.*

semble. Leur gouvernement leur paie sur-le-champ tout ce qu'il leur achète ; il fait entretenir les grandes routes avec un soin extrême, et la prospérité du pays est telle que, suivant Thumberg, aucun autre ne peut l'égaliser.

Les femmes du Japon jouissent d'une grande liberté, et par conséquent la polygamie est hors d'usage chez ce peuple, quoiqu'elle ne soit pas formellement prohibée. Les enfans sont élevés avec douceur ; jamais on ne les maltraite ; on s'abstient même de leur parler d'une manière dure. La douceur est si naturelle aux hommes de ce pays, qu'ils étaient révoltés de la manière brutale dont les Hollandais traitaient leurs domestiques. Ayant de la frugalité et de la prévoyance, on rencontre rarement chez eux la crapule ou l'ivrognerie ; la famine leur est inconnue, et ils ne paraissent pas même sujets à éprouver des disettes ; les vices qu'engendrent ces deux calamités leur sont donc étrangers. Ayant été trompés par les Européens, ils sont devenus circonspects à leur égard ; mais ils sont naturellement bons et confians (1).

Les Japonais ont sans doute leurs vices comme tous les peuples ; ils paraissent ne pas mettre à la chasteté des femmes non mariées la même importance que nous ; ils donnent à leur souverain et à ses officiers des marques de respect que nos

(1) Thumberg, ch. xi, xii et xiii.

mœurs réprouvent; leur orgueil national est très-exalté, quoiqu'il ne diffère peut-être de celui des autres peuples que parce qu'il est moins dissimulé; mais, à tout prendre, ils jouissent d'une somme de liberté civile infiniment plus grande et ils ont des mœurs moins vicieuses qu'aucun des peuples du nord de l'Asie et même du nord de l'Europe (1).

Les habitans des îles Lieu-Kieu, qui paraissent être de la même race que les Japonais, qui ont adopté la même police relativement aux étrangers, et qui sont beaucoup plus rapprochés de la ligne équinoxiale, ne se sont fait connaître aux navigateurs européens que par une politesse et par une générosité qu'on ne trouverait peut-être chez aucun autre peuple. Non-seulement ils ont accueilli avec douceur les voyageurs qui manquaient de secours, et leur ont témoigné la part qu'ils prenaient à leurs souffrances; mais ils leur ont donné gratuitement et en aussi grande quan-

(1) Les lois pénales d'un peuple sont quelquefois un moyen assez juste d'apprécier ses mœurs et surtout celles des hommes qui les gouvernent. Ce moyen n'est cependant pas infallible; et quand même il serait vrai que les lois pénales du Japon sont aussi sévères que l'a prétendu un voyageur, il ne s'ensuivrait pas que les mœurs de la masse de la population sont cruelles. Ces lois d'ailleurs sont sur quelques points moins sévères que celles d'aucun peuple de l'Europe. L'assassinat du prince, qui est en même temps le chef de leur religion, est puni de la mort simple; quand le coupable est convaincu, il reçoit une épée du magistrat et se frappe lui-même. Que l'on compare ce procédé au supplice de Damiens et qu'on nous parle ensuite des mœurs atroces des Japonais.

tité qu'ils pouvaient le désirer , tous les vivres dont ils avaient besoin. Ils ne les ont pas admis à visiter l'intérieur de leurs îles, puisqu'il paraît que leurs lois s'y opposent ; mais ils leur ont refusé cette faveur avec douceur et en témoignant le regret de ne pouvoir la leur accorder (1). Ces peuples , aussi industrieux et aussi anciennement civilisés que les Chinois, sont cependant plus rapprochés de l'équateur que les habitans des îles du Japon d'environ dix degrés , et ils devraient, par conséquent, avoir deux ou trois fois plus de vices, et être soumis à un gouvernement beaucoup plus tyranique. Ils paraissent être les peuples les plus heureux de l'Asie.

Les peuples de la Chine appartiennent tous à l'espèce mongole ; mais ils se divisent , comme les peuples du centre de l'Amérique, en deux classes bien distinctes, ayant chacune des mœurs particulières : la classe des conquérans et celle des conquis. Les Tatars , qui forment la première, qui sont les moins nombreux, et qui craignent toujours d'être repoussés dans le nord d'où ils sont venus, ont cherché à prendre les mœurs des vaincus. Ils ont pris leur langue, leurs formes de gouvernement, leur costume ; mais , malgré eux et malgré l'influence des climats, ils ont conservé leurs mœurs primitives (2). Ils sont grossiers,

(1) Broughton, *Voyage de découvertes*, tome II, liv. II, ch. II, page 52.

(2) Barrow, *Voyage en Chine*, tome II, ch. VII, p. 214 et 217.

et orgueilleux, et ne sauraient faire d'autre métier que celui de soldat, si on ne les obligeait à concourir aux travaux de l'agriculture. Leur principale occupation consiste à maintenir la domination de leur chef, et à vivre comme lui sur la multitude qui travaille (1). L'oisiveté, l'orgueil, l'ignorance, et le mépris pour les classes laborieuses, sont les caractères des descendants des conquérans, dans l'empire de la Chine, comme dans tous les pays du monde, sous quelque latitude qu'ils soient situés. Les honneurs qu'ils sont forcés de rendre à l'agriculture ne prouvent que l'empire qu'exerce un peuple civilisé sur les barbares mêmes qui l'ont conquis.

Quoique le chef tatar qui est à la tête de l'empire, ait pris la langue, les lois et le costume de la nation vaincue, quoiqu'il soit né dans le pays et que plusieurs générations se soient écoulées depuis la conquête, il conserve pour tous les descendants des conquérans la partialité que ses ancêtres avaient naturellement pour leurs pères ; il se considère toujours et est considéré par ses sujets comme Tatar ; c'est parmi les Tatars qu'il prend ses soldats, ses officiers, ses ministres, ses serviteurs de confiance, ses femmes,

(1) « En Chine, tout mâle d'origine tatar reçoit une paie depuis le moment de sa naissance, et est inscrit parmi les serviteurs du prince. Ces Tatars forment la garde à laquelle il confie la sûreté de sa personne. » Macartney, Voyage en Chine et en Tartarie, tome III, ch. II, p. 132 et 133 ; tome V, ch. II, p. 235, 236 et 243.